PROGRAMME DE FORMATION

AI Act : cartographier ses usages et piloter la conformité IA (déployeurs)

Intelligence artificielle

RÉFÉRENCE	VERSION	ÉDITION	DOMAINE
WF-0404	V2026-004	3 novembre 2026	Intelligence artificielle

DURÉE	MODALITÉ	PROGRAMME	SANCTION
14 h	Distanciel asynchrone (e-learning)	4 modules 8 leçons	Attestation et certificat de réalisation

Objectifs pédagogiques

Situer le règlement (UE) 2024/1689 : objet, champ, calendrier d'application et rôles des opérateurs, en particulier celui de déployeur.

Qualifier un outil (système d'IA ou non) et repérer les situations où un déployeur devient fournisseur au sens de l'article 25.

Réaliser l'inventaire des usages d'IA d'une organisation, y compris les usages non déclarés, dans un registre exploitable.

Classer chaque usage par niveau de risque (pratique interdite, haut risque, obligation de transparence, risque minimal) en justifiant le classement.

Identifier les obligations applicables au déployeur (articles 4, 26, 27 et 50) et les articuler avec le RGPD.

Construire la gouvernance et le plan d'action de conformité, avec ses indicateurs et sa veille.

L'essentiel de la formation

Public visé

Référents IA, responsables conformité, juristes, DPO, DSI, responsables qualité, RH ou achats, dirigeants de PME et d'ETI qui utilisent des systèmes d'IA dans leur organisation et doivent en organiser la conformité au règlement européen sur l'IA en tant que déployeurs.

Prérequis

Connaître le fonctionnement général des outils d'IA utilisés dans une organisation ; la formation WF-0403 (maîtrise de l'IA pour les collaborateurs) en donne les bases.

Avoir une première pratique de la conformité ou de la gestion des risques (RGPD, qualité, achats, sécurité) est utile mais non exigé.

Disposer d'un ordinateur avec un navigateur et d'un tableur ; aucune connaissance technique en IA n'est demandée.

Modalités et déroulement

Formation à distance, en ligne, de 14 heures. Le fil rouge est une entreprise fictive de distribution dont l'apprenant construit, leçon après leçon, le dossier de conformité : registre des usages, classements, fiches d'obligations, gouvernance et plan d'action. Études de cas, scénarios de décision et analyses d'erreurs sur des documents fictifs. Temps de formation : environ 59 % de mises en situation, 30 % d'apports (vidéos, fiches commentées des articles) et 11 % d'évaluation. Accompagnement par un formateur par messagerie.

Méthodes pédagogiques

- Positionnement en début de parcours
- Apports en vidéo : explications et démonstrations
- Mises en situation et scénarios à décisions
- Études de cas
- Production de livrables professionnels
- Quiz et QCM d'auto-évaluation
- Accompagnement et retours du formateur

Répartition du temps de formation : **16 %** théorique · **56 %** pratique · **28 %** évaluation

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme de formation en ligne, accès individuel à distance
- Vidéos pédagogiques
- Quiz et exercices interactifs en ligne
- Correction des productions sur grille de critères
- Messagerie avec le formateur

Modalités d'évaluation

Positionnement initial non éliminatoire ; retour détaillé sur chaque scénario ; livrables (registre, classements, fiches d'obligations, plan d'action) vérifiés sur grille critériée ; quiz de fin de leçon ; évaluation finale composée d'un cas pratique de cartographie et de classement et d'un questionnaire. Seuil de réussite interne : 70 %.

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Cette formation n'est pas présentée comme préparant à une certification enregistrée : elle ne comprend ni inscription ni présentation à des épreuves de certification, et n'ouvre droit à aucune délivrance de certification ni au financement par le CPF.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Vidéos sous-titrées et transcrites, fiches et modèles compatibles avec les lecteurs d'écran, navigation au clavier, tableaux également fournis en version texte. Référent handicap joignable pour étudier toute adaptation (durée, supports, rythme).

Référent handicap : **handicap@will-formation.com**

Tarif de la formation

Prix : **1460 €**

Financement : prise en charge possible par les organismes financeurs, selon les critères d'éligibilité applicables.

Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009. WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

4 modules, 8 leçons — durée totale 14 h.

01 Comprendre le cadre et son rôle de déployeur

1. Le règlement (UE) 2024/1689 : objet, calendrier et acteurs
2. Qualifier un système et repérer quand le déployeur devient fournisseur

02 Cartographier ses usages d'IA

1. Recenser les usages : inventaire, IA non déclarée et registre
2. Classer par niveau de risque : interdit, haut risque, transparence, minimal

03 Les obligations du déployeur

1. Systèmes à haut risque : article 26 et analyse d'impact de l'article 27
2. Transparence, maîtrise de l'IA et articulation avec le RGPD

04 Piloter la conformité dans la durée

1. Gouvernance : rôles, politique d'usage et contrôle des fournisseurs
2. Plan d'action, indicateurs et veille sur l'évolution du cadre